



Renforcer l'état de droit et les droits humains pour maintenir la paix et favoriser le développement
Une nouvelle ère pour un changement transformateur dans le domaine de l'état de droit et des droits humains

Réunion virtuelle | 21-22 juin 2022

Note conceptuelle

Introduction

De la pandémie COVID-19 aux événements climatiques extrêmes, des crises économiques aux violations flagrantes des droits humains, des défaillances de gouvernance aux urgences humanitaires en cours, les crises mondiales exigent une réponse urgente, intelligente et fondée sur des principes de la communauté internationale. Ces crises mettent en évidence de manière unique à quel point le monde est interconnecté et interdépendant. Simultanément, elles mettent en lumière les inégalités flagrantes et la fragilité qui minent les progrès du développement, ainsi que les fractures toujours plus importantes du système multilatéral. La montée du populisme nationaliste, la polarisation politique accrue et la géopolitique tendue continuent d'ébranler les alliances et les relations entre les gouvernements, et entre les gouvernements et leur propre peuple.

Selon le *Global Peace Index*, en 2021, **la paix mondiale a diminué pour la neuvième année consécutive**.¹ Les conflits sont devenus plus complexes et prolongés, de plus en plus motivés par des menaces de sécurité non traditionnelles telles que la stagnation économique, la migration et les déplacements irréguliers, la dégradation de l'environnement, la concurrence pour les ressources naturelles ou la croissance rapide des villes.² Peu de conflits ont pris fin en 2021 et beaucoup se sont intensifiés. Les niveaux globaux de violence politique sont restés similaires à ceux de 2020, mais le nombre de morts a augmenté et les civils ont été plus fréquemment ciblés.³ En outre, **2021 a été marquée par une augmentation des coups d'État sans précédent au cours des deux dernières décennies**⁴. La polarisation et la désinformation par les gouvernements se sont accrues, et les institutions de l'état de droit qui doivent assurer le contrôle et censurer toute utilisation abusive du pouvoir exécutif sont érodées. Des centaines de défenseurs des droits humains ont été arrêtés, détenus ou tués en 2021

¹ <https://www.visionofhumanity.org/maps/#/>.

² Plan stratégique du PNUD 2022-2025.

³ <https://acleddata.com/blog/2021/03/18/acleddata-2020-the-year-in-review/>.

⁴ Rapport V-Dem 2022 sur la démocratie, https://v-dem.net/media/publications/dr_2022.pdf.

dans le cadre d'une tendance à la hausse continue et préoccupante de représailles dans le monde.⁵ Enfin, bon nombre des progrès réalisés en matière d'égalité des sexes ont été menacés par **l'apparition rapide de la crise⁶ et les effets persistants de la pandémie**. Il s'agit-là d'un rappel flagrant de la nécessité de protections sexospécifiques, car l'inégalité entre les sexes reste une cause profonde et un moteur de la violence sexiste et sexuelle en temps de conflit et de paix.⁷

L'évolution du programme global

Dans ce contexte, le PNUD a entrepris un vaste processus de réflexion et de consultation en 2021 pour adapter et développer la phase IV (2022-2025) de son *Programme global de renforcement de l'état de droit, des droits humains, de la justice et de la sécurité pour une paix et un développement durables*. Alors que le Programme global du PNUD entame une nouvelle phase, il est guidé par un impératif urgent : les défis complexes d'aujourd'hui en matière de justice, de sécurité et de droits humains ne peuvent être relevés que par de nouvelles façons de penser et d'agir.

Le programme global est guidé et aligné sur le **Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025** et promeut des approches centrées sur les personnes et fondées sur les droits de humains pour lutter contre les moteurs et les symptômes de l'inégalité, de l'exclusion, de l'injustice et de l'insécurité, et accélérer les progrès vers **l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030**. Le programme est conçu sur une hypothèse de base, affirmée dans l'Agenda 2030 et l'ODD 16, selon laquelle « l'état de droit, la justice, la sécurité et les droits humains sont des concepts interdépendants et se renforçant mutuellement qui, lorsqu'ils sont renforcés ensemble, permettent des sociétés plus pacifiques, justes et inclusives ».

À l'avenir, le travail du PNUD restera fondé sur le respect des droits humains et de la dignité tels qu'énoncés par **l'Appel à l'action en faveur des droits humains du Secrétaire général**.⁸ Le PNUD appuie également la mise en œuvre du **Programme commun du Secrétaire général de l'ONU** pour favoriser un système multilatéral inclusif, en réseau et efficace. Le moment est venu de renouveler le contrat social entre les gouvernements et leurs peuples et au sein des sociétés, afin de rétablir la confiance et d'adopter une vision globale des droits humains. Le programme global est ancré dans **l'Agenda 2030** et dans le Programme commun, qui est un programme d'action conçu pour accélérer la mise en œuvre des accords existants, y compris les objectifs de développement durable, qui représentent un engagement partagé de la communauté internationale et un cadre d'action collective pour mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et protéger la planète.

Favoriser les partenariats

Le Programme global continue de galvaniser et d'entretenir un large éventail de relations stratégiques et de partenariats substantiels et financiers pour soutenir la promotion de l'état de droit et des droits humains dans les politiques publiques et la programmation. Il s'agit notamment d'alliances avec des entités et organisations de l'ONU et extérieures à celles-ci, des donateurs et des gouvernements nationaux, la société civile, des instituts de recherche et des think-tank. Il est important de noter que le PNUD a intensifié son engagement avec le secteur privé, un acteur dont les pratiques ont un fort impact à la fois sur les personnes et sur la planète. Il le fait au travers d'une initiative dédiée, centrée sur la conduite responsable des entreprises (Entreprises et Droits Humains).

⁵ Défenseurs de première ligne, analyse globale, 2021, <https://www.frontlinedefenders.org/en/resource-publication/global-analysis-2021->

⁶ <https://undp.medium.com/i-cant-stay-quiet-and-watch-4ba00512f0e5>

⁷ Note de synthèse du Secrétaire général des Nations Unies : l'impact de la Covid-19 sur les femmes (9 avril 2020), <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women>.

⁸ L'appel à l'action met en évidence 7 domaines thématiques, soulignant quels secteurs nécessitent des efforts soit concertés à l'échelle du système de l'ONU, soit individuels pour réaliser un « bond en avant » dans le progrès ou éviter un recul des droits humains. Les plates-formes, les présences et programmes du PNUD sont essentiels à l'Appel à l'action en faveur des droits humains et le PNUD joue un rôle central dans le soutien à sa mise en œuvre.

Cela contribue au rôle d'intégrateur du PNUD, notamment en accueillant et/ou en participant à des partenariats impliquant le système des Nations Unies et grâce à son engagement à assurer plus de cohérence et complémentarité grâce à une approche « Unis dans l'action » des Nations Unies et au Triple Nexus. Comme les années précédentes, la réunion annuelle de 2022 mettra en lumière l'excellent travail facilité par les partenariats phares du Programme global.

Objectifs et description de la réunion

La réunion annuelle 2022 sera l'occasion de :

- Lancer la Phase IV du *Programme global de renforcement de l'état de droit, des droits humains, de la justice et de la sécurité pour une paix et un développement durables* du PNUD et souligner la façon dont ce programme unique fournit un modèle pour un changement transformateur en répondant aux crises globales actuelles, en s'appuyant sur les succès antérieurs du programme et les leçons apprises.
- Souligner le renforcement de l'engagement du PNUD pour l'amélioration de la gestion des connaissances et de l'apprentissage grâce à la co-création d'éléments de politique sur la justice digitale, la sécurité centrée sur la personne, la justice transitionnelle, les droits humains, les constitutions et la justice environnementale avec des praticiens, des académiciens, et les partenaires des Nations Unies.
- Mettre à l'honneur les partenariats phares tels que la Plate-forme pour la justice de genre, le Partenariat tripartite de soutien aux institutions nationales des droits humains, SALIENT, etc.
- Créer les conditions pour le lancement de la stratégie du PNUD « Droits humains pour un développement durable » (2022-2025). Ceci sera fait en mettant en évidence le rôle institutionnel de l'ONU pour le respect des droits humains ainsi que la manière dont le Programme Commun du Secrétaire Général, qui met l'accent sur les droits humains en tant qu'instrument de résolution de problèmes, peut contribuer à la réalisation des ODD et à la prévention.
- Commémorer le 10^e Anniversaire du Point focal global (GFP) pour l'état de droit dans les contextes en crise afin de souligner les efforts renouvelés pour définir et mettre en œuvre des approches de sécurité centrées sur les personnes.
- Mettre en lumière le lancement du *Justice Futures CoLab* avec un examen approfondi de la manière dont la justice environnementale peut contribuer à réaliser le droit à un environnement propre, sain et durable et à atténuer les menaces du changement climatique, de la perte de biodiversité et des écosystèmes et de la pollution.
- Promouvoir la boîte à outils du PNUD sur la diligence raisonnable accrue en matière de droits humains pour les entreprises dans les situations de conflit.

La réunion annuelle se tiendra sous forme de forum virtuel pour permettre un échange sur le contexte actuel du développement en relation avec l'état de droit, les droits humains, la justice et la sécurité. Les participants comprendront des hauts fonctionnaires des Nations Unies, des représentants permanents, des homologues nationaux de niveau ministériel, des États membres, des parties prenantes de l'ensemble du système des Nations Unies et des représentants de think-thanks, du secteur privé, d'universités et de la société civile.

La réunion commencera le matin du **mardi 21 juin** avec la séance d'ouverture dirigée par l'administrateur du PNUD, Achim Steiner, pour souligner l'engagement renouvelé du PNUD envers l'état de droit et les droits humains à travers le lancement du *Programme global pour le renforcement de l'état de droit, des droits humains, de la justice et de la sécurité pour une paix et un développement durables*. Elle sera suivie d'une discussion sur **les droits humains comme outil de résolution de problèmes pour soutenir le développement durable**, poursuivie par une session portant sur **l'engagement conjoint des Nations Unies par le biais de la sécurité centrée sur les personnes** et le lancement de notre article contributif, élaboré conjointement avec la Folke Bernadotte Academy, *l'Approche de la*

sécurité centrée sur les personnes : Rechercher la clarté conceptuelle pour guider l'élaboration des politiques de l'ONU.
La journée s'achèvera par une conversation autour de la justice environnementale et de la nécessité de garantir notre droit à un environnement propre, sain et durable, y compris l'introduction de notre nouvelle initiative globale.

La journée du **mercredi 22 juin** commencera par une réflexion autour de la **Responsabilité des entreprises dans les zones de conflit** afin de lancer la *Boîte à outils sur la diligence raisonnable accrue en matière de droits humains* suivie d'une réunion du groupe consultatif des partenaires (sur invitation uniquement).